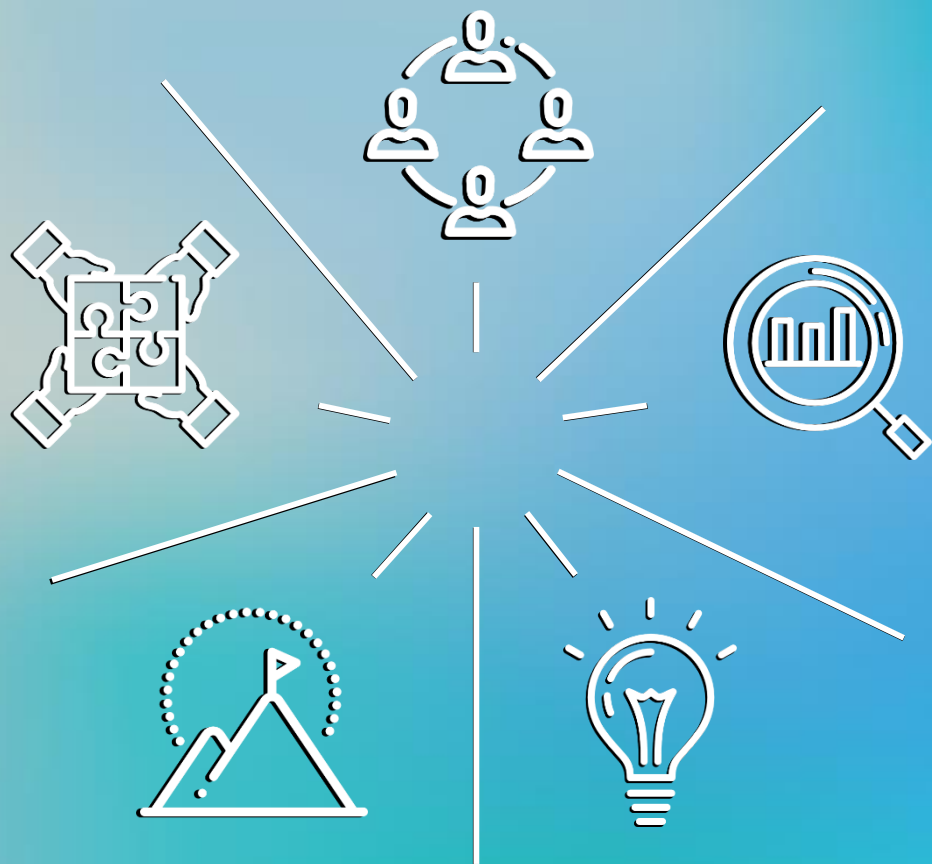


ACTIVITÉ SPÉCIALE

CONFÉRENCE DE CONSENSUS



CLAUDE LESSARD

*Président du conseil d'administration
Professeur émérite, UdeM*

ATELIER
**« CONFÉRENCE
DE CONSENSUS »**

LES OBJECTIFS D'UNE CONFÉRENCE DE CONSENSUS

1. Faire le point sur l'état des connaissances à propos d'une question jugée importante par les décideurs et par les praticiens.
2. Établir les zones de consensus et de divergences sur les connaissances.
3. Fournir des orientations claires en matière de politique et de pratique, ainsi que des indications précises sur les conditions de réussite de leur mise en œuvre.

L'ORGANISATION

- Un comité organisateur
- Un mécanisme de consultation des acteurs de l'éducation
- Des experts et/ou des chercheurs
- Un jury de praticiens
- Un mécanisme de sélection du jury
- La présidence du jury
- Un budget

LE PROCESSUS

- Durée de la conférence de consensus :
 - deux journées

CE QUI PRÉCÈDE LA CONFÉRENCE DE CONSENSUS

- Une consultation en vue de connaître les thèmes et les questions d'intérêt.
- Le choix du thème et une première formulation de questions par les acteurs.
- Les travaux sur l'état de la recherche et la prise de contact avec des experts et/ou des chercheurs.
- La formulation définitive des questions.
- Le choix des experts et/ou des chercheurs et la sollicitation de réponses aux questions.
- L'envoi des réponses aux membres du jury (fait par le comité organisateur).

LA FORMATION DU JURY

La formation du jury se tiendra sur deux jours :

- Travail d'équipe
- Délibération collective
- Appropriation de la recherche et des réponses aux questions
- Aide à la formulation des questions que les membres du jury adresseront aux experts lors de la conférence de consensus.

LA CONFÉRENCE (PUBLIQUE)

- Conférence d'ouverture
- Panels d'experts
- Discussion avec les membres du jury

DÉLIBÉRATION DU JURY

- Une journée
- Diffusion des résultats et des recommandations